



*SYNDICAT PROFESSIONNEL  
DES SCIENTIFIQUES DE L'IREQ*

COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

BOUCHERVILLE, le 1er février 2017

### **Manque de Vision = Manque de Respect**

Qui aurait pu penser qu'on s'ennuierait de la Direction « A, B, C »<sup>1</sup>. Mais c'est bien le cas aujourd'hui!

La semaine dernière la Direction de l'IREQ annonçait une réorganisation significative des travaux effectués à l'Institut dans plusieurs unités administratives avec comme conséquence la plus dramatique la perte injustifiée de leur emploi pour 4 chercheurs temporaires. Pour une vingtaine d'autres scientifiques, ce sera l'abandon de leurs projets et une formation dans des supposés « nouveaux domaines porteurs » qui sont inconnus.

Soyons clairs, les scientifiques ont démontré qu'ils sont disposés à se réorienter au fil des ans (et des modes du jour des dirigeants). En fait, un très grand pourcentage des scientifiques de l'Institut ont changé de domaines de recherche depuis leur arrivée. Il n'y a aucun problème à cet effet et c'est dans cet esprit que les articles 15.28 (mouvement de personnel), 27.17 et 27.18 (renouvellement de connaissances et des compétences) avaient été négociés avec la Direction en 2005, afin de privilégier une réorientation via de la formation par opposition à la déclaration d'un groupe de scientifiques excédentaires. La difficulté avec la présente décision de la Direction est que l'article 15.28 ne s'applique d'aucune façon à une unité administrative. Une telle équivalence directe entre domaine de recherche et unité administrative est d'un illogisme aberrant.

Mais outre cette interprétation abusive de la convention, les problèmes majeurs avec cette décision sont le manque total de vision de ce qu'est et doit être la recherche à l'Institut et l'improvisation totale entourant la fermeture à l'aveugle de projets et la mise en place de « nouveaux domaines porteurs ». Tout ce qui entoure cette annonce représente un **manque total de respect envers les scientifiques de l'Institut qui œuvrent avec succès depuis près de 50 ans à améliorer les performances d'Hydro-Québec et par la même occasion le développement de la société québécoise**. Et lorsqu'on pose des questions à la Direction locale de l'IREQ le plus souvent les réponses sont : nous n'y avons pas encore pensé, nous verrons plus tard, nous ne sommes pas rendus là... Il n'est

---

<sup>1</sup> La direction de l'IREQ entre les années 2000 et 2005 environ avait classé l'ensemble des scientifiques et techniciens de l'Institut par catégories de A à C dans une présentation faite le 12 octobre 2004. Cette classification était fonction du nombre d'heures alignées, i.e. facturées dans les projets réalisés pour les unités d'affaires. Dans ce classement le domaine des batteries était classé C.

absolument pas acceptable de faire une telle annonce sans explications détaillées des raisons la justifiant et en laissant dans les limbes plusieurs scientifiques qui ont toujours œuvré pour le développement d'Hydro-Québec et qui se retrouvent maintenant devant une incertitude extrêmement malsaine.

Ce qui est navrant, c'est que depuis le mois d'avril 2016, les représentants du Bureau du SPSI ont participé à plusieurs rencontres de suivi avec MM. Jérôme Gosset, Christian Bélanger et Stéphane Lemieux. De bonne foi, nous avons fait part à la Direction de nos commentaires, inquiétudes, suggestions et désaccords face au plan proposé de transformer les unités d'expertise en unités programmes. Contrairement aux Directions précédentes, en aucun temps celle-ci ne nous a fait part des changements concrets qu'elle voulait faire avant le soir du 23 janvier dernier alors que la décision avait été entérinée et qu'il n'y avait pas moyen de revenir en arrière malgré les aberrations de cette décision. C'est la goutte qui fait déborder le vase. Plus de dix mois se sont écoulés depuis la première rencontre et nous devons venir à la conclusion que ces échanges sont demeurés complètement stériles et que la Direction locale a maintenu et maintient toujours le cap sur sa "vision" des choses qu'elle seule semble connaître.

Nous estimons dès lors que ces rencontres ne servent en rien les intérêts des scientifiques que nous représentons et nous les suspendons donc indéfiniment à partir de maintenant. Toutefois, nous sommes toujours disposés à rencontrer et à discuter en tout temps avec les représentants des ressources humaines d'Hydro-Québec afin de trouver des pistes de solution à ce gâchis tant humain que scientifique.

Pour ce qui est de l'annonce du 24 janvier, nous déposons dès aujourd'hui un premier grief pour faire annuler et déclarer illégale la réorganisation ainsi que de faire annuler les mises à pied des chercheurs temporaires affectés par cette réorganisation.

Nous avons aussi convoqué une rencontre des représentants d'unité pour jeudi le 2 février 2017 et nous vous encourageons à discuter avec vos représentants de la présente situation et des actions que vous et le SPSI devrez entreprendre.

En terminant, ce qui est difficile à comprendre présentement est la raison pour laquelle M. Martel continue de laisser perdurer la situation, même après avoir pris connaissance du récent sondage catastrophique des employés de l'Institut. Est-ce seulement pour des raisons budgétaires comme plusieurs gestionnaires le mentionnent présentement à l'Institut ? Pour sauver de 5 à 10 M\$ par année ? La manœuvre actuelle vise-t-elle à pousser à la retraite ou ailleurs dans l'entreprise le plus de scientifiques possible ? Nous espérons que non, mais nous sommes aussi à regarder toutes les avenues juridiques et politiques si c'était le cas. Hydro-Québec a comme 1<sup>er</sup> objectif dans son plan stratégique de "*poser les bases nécessaires pour doubler nos revenus d'ici quinze ans afin d'augmenter nos profits*". Or, il semblerait que les tentatives actuelles d'investissement montrent un marché externe plutôt réfractaire aux acquisitions par HQ. Dans ce contexte, pourquoi est-ce qu'Hydro-Québec ne se tourne pas vers un investissement dans son marché interne (via la R&D) pour au moins limiter la décroissance anticipée des ventes pour les prochaines années? Ceci aurait également un impact positif en ce qui a trait au

3<sup>e</sup> objectif du plan stratégique de "*contribuer au développement économique et à la transition énergétique du Québec*".

#### Le Bureau

Secrétariat du SPSI

210, boul. de Montarville

Bureau 2008

Boucherville (Québec)

J4B 6T3

Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)

Fax : (450) 449-9631

Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)

Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)